

Réouverture des déchèteries pour les particuliers

Le déconfinement va permettre aux habitants et entreprises du Pays de Fougères de retrouver le chemin des déchèteries. Pour les particuliers, elles rouvriront à partir du 11 mai.

Qui est concerné ?

Tous les particuliers qui possèdent une carte d'accès en déchèterie (sauf secteur de Louvigné-du-Désert, où il n'y a pas de carte).

Un accès en fonction des plaques d'immatriculation

Nous nous attendons à un flux de véhicules très important. Afin de limiter l'attente, l'accès se fera en fonction des plaques d'immatriculation. Le dernier numéro déterminera les jours où l'accès sera possible. Un numéro finissant par 1 par exemple pourra accéder en déchèterie le 11, le 21 mai, le 1^{er} juin...



Dernier chiffre : 0
Accès le 20 et le 30 mai



Dernier chiffre : 5
Accès le 15 et le 25 mai

Quelles déchèteries seront ouvertes ?

4 déchèteries seront accessibles : Javené, Saint-Aubin-du-Cormier, Maen Roch, Louvigné-du-Désert. Les horaires sont étendus pour toutes les déchèteries afin de permettre à tous de venir même en cas de reprise du travail.

Jour d'ouverture :

Javené : du lundi au samedi, de 10h à 19h en continu

Saint-Aubin-du-Cormier : du lundi au samedi, 10h-12h/14h-19h

Maen Roch : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 10h-12h/14h-19h

Louvigné-du-Désert : lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : 10h-12h/14h-19h

Quelles sont les modalités ?

Seuls les déchets verts et les cartons vidés et pliés seront acceptés dans un premier temps, dans une limite de 2m³ par accès. Deux raisons à cette limitation des flux acceptés : fluidifier au maximum le trafic en réduisant le temps sur place et laisser le temps à nos prestataires de réorganiser l'enlèvement des bennes ainsi que leurs sites de traitement. Afin de réduire au maximum le temps sur le site, nous vous demandons de **bien trier vos déchets en amont.**

Pour prévenir tout risque de diffusion du virus, il n'y aura pas d'outils sur place pour le déchargement. **Chacun doit amener ses propres outils.** De même, les agents n'aideront pas à décharger, chacun doit être autonome. **Un seul occupant par véhicule sera autorisé à sortir de son véhicule.**

Des agents seront présents en amont des déchèteries pour réguler le nombre de véhicules sur le site (10 en même temps à Javené, 5 sur les autres). Les consignes de sécurité seront régulièrement rappelées par les agents et par de la signalétique sur place. Il est demandé de bien les respecter, pour garantir la santé de tous. Nous comptons sur la responsabilité et le civisme de chacun pour respecter ces nouvelles règles. **Toute personne qui ne respecterait pas les consignes sera exclu des déchèteries pendant un mois.**

Toutes les semaines, les conditions seront évaluées. Progressivement, les autres flux seront rouverts et les conditions normales s'appliqueront. Afin d'éviter les files d'attente trop importantes, il est demandé à ce qui le peuvent de garder encore un peu leurs déchets chez eux. Les modifications seront précisées sur la page Facebook et le site internet.

Et pour les professionnels ?

Une semaine leur est dédiée à partir du 4 mai. Ils pourront continuer à se rendre en déchèterie ensuite, mais devront, comme tout le monde, patienter dans les files d'attente.